

Décision

Générale

modern

Décision n° 89-0611/PR/EN portant organisation d'une session du Baccalauréat de l'Enseignement du second degré et du Baccalauréat Technologique – Session 1989.

n° 89-0611/PR/EN

Ministère
Ministère de l'éducation nationale

Date de publication
28 mai 1989

Numéro JO
n° 10 du 31/05/1989

Date du numéro
31 mai 1989

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU les lois constitutionnelles n°LR/77-001 et n°LR/77-002 du 27 juin 1977

VU l'ordonnance n°LR/77-008 en date du 30 juin 1977

VU le décret n°87- 098/PRE du 23 novembre 1987 portant nomination des membres du Gouvernement de la République de Djibouti

VU le décret n°79-116/PR/EN portant création d'un Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré

SUR Proposition du Ministre de l'Éducation Nationale.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est ouvert pour l'année scolaire 1988-1989, une session du Baccalauréat de l'Enseignement du Second degré et du Baccalauréat technologique.

Article 2

Ces examens se dérouleront au Lycée de Djibouti à partir de 7 heures, aux dates suivantes : A – Épreuves anticipées de français comptant pour le Baccalauréat de 1990 et épreuves de français comptant pour le Baccalauréat 1989 – Séries A – B – S – C – D – E : Oral : du 12 juin au 18 juin 1989 Ecrit : 22 juin 1989 B – Épreuves anticipées de français comptant pour le Baccalauréat de 1990 et épreuves de français comptant pour le Baccalauréat 1989 – Séries G1 – G2 – F : Oral : du 10 au 15 juin 1989 Ecrit : 22 juin 1989 C – Baccalauréat de l'Enseignement du Second degré : Épreuves orales du 1er groupe : du 12 au 18 juin Épreuves écrites : du 19 au 21 juin Première délibération : 24 juin 1989 Deuxième groupe d'épreuves : 25 – 26 juin 1989 Deuxième délibération : 28 juin 1989 D – Baccalauréat technologique – Séries G1 et G2 : Épreuves écrites et pratiques :

31 mai et du 19 au 22 juin 1989 Épreuves orales du 1er groupe : du 10 au 15 juin 1989 Première délibération : le 23 juin 1989
Deuxième groupe d'épreuves : le 25 – 26 juin 1989 Deuxième délibération : le 28 juin 1989

Article 3

Les épreuves facultatives sont fixées comme suit : Éducation artistique : 2 juin 1989 Éducation musicale : 1er juin 1989 Arts plastiques : 2 juin 1989

Article 4

La Commission d'examen est constituée comme suit

- PRESIDENT DU JURY : Professeur de l'Université de Bordeaux – CHEF DE CENTRE : Monsieur BOSCH, Proviseur du Lycée – SECRETARIAT : Responsable : M. ESPINASSE A.E. Membres : M. BULL PCET
- M. CORDIER Agrégé M. NICOLAS Certifié JURYS DE CORRECTIONS
- ET D'INTERROGATIONS Baccalauréat de l'Enseignement du Second degré MembresJurys PHILOSOPHIE – M. PATY Certifié D – M. ABDILLAHI Maîtrise
- psychologie A2, C – M. LEPIPEC A.E. A1,
- B FRANCAIS – LATIN – M. NOYELLE A.E. L.C. C, D – M. SERBU Certifié L.M. A1, A2, B MATHEMATIQUES – Mme JOUVE Certifié A1 – M. LEFEVRE Certifié A2 –
- M. POLET Certifié B – M. SERVAIN Agrégé C
- M. JULLIEN Certifié D HISTOIRE – GEOGRAPHIE – Mme BONNEFOY Certifié A1 – M. MEUNIER Agrégé A2
- M. DEMARTY Certifié B – Mme MALET Certifié C – Mme GANGLOFF Certifié D
- ARABE – M. ABDOURAHMAN Licencié A1, A2 – Mme AMAL Licencié B – M. MOHAMED SAYED Licencié C,
- D ANGLAIS – Mme GUIGUE Licencié A1
- M. CORNICE A.E. A2,B – M. MAUZY A.E. A2, B – Mme MAZENOD Agrégé C, D ALLEMAND – M. SERBU Certifié A1, A2, B, C, D ESPAGNOL
- M. MAURIES Agrégé A1, B, C, D – Mme ABDILLAHI Licencié A2 ITALIEN – M. GASTALDI Docteur
- d'État A2, C SCIENCES PHYSIQUES – M. BESANCON Certifié C
- M. DASSET Bi-admissible C – M. MARGUERITTE Certifié D SCIENCES NATURELLES
- M. OLIVIER Certifié C – M. ISMAEL
- ABDOU Maîtrise C – Mme COULOMBEL A.E. D
- SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES – Mme LIKIELECH-TAMROU Maîtrise B
- EDUCATION MUSICALE – Mme MAURIES A.E. B, D ARTS
- PLASTIQUES – M. ALBERTINI Certifié A1, A2, B, C, D EDUCATION
- PHYSIQUE ET SPORTIVE Président : M. KAMIL MAHFOUD Certifié A1, A2, B, C, D
- Membres : M. MAHAMOUD ABDOURAHMAN Certifié Mme SAADA HASSAN P.A. A1,
- A2, B, C, D Mme MARTIN Certifié A1, A2, B, C, D Mme NICOLAS P.A. A1, A2, B, C, D M. René DOUDEYEH P.A. A1,
- A2, B, C, D M. WAHIB HAMADOU P.A. A1, A2, B, C, D M. ALI
- AOULED P.A. A1, A2, B, C, D M. ALI ABDI P.A. A1,
- A2, B, C, D Mme MARIAM HASSAN Certifié A1, A2, B, C, D M. IBRAHIM
- AHMED P.A. A1, A2, B, C, D Mme LE MOUELLIC M.

A.	A1, A2, B, C, D	Mme DUPUY	Certifié	A1, A2, B, C, D
ABDOULHAKIM	P.A.	A1, A2, B, C, D	JURYS DE CORRECTIONS ET D'INTERROGATIONS	
Baccalauréat de Technicien	Séries G1 et G2	Membres	Jurys PHILOSOPHIE – M. ABDILLAH	Maîtrise
psychologie	G1 – M. PATY	Certifié	G2	
FRANCAIS – M. COLONNE	Certifié	G1,G2		
ANGLAIS – Mme GUIGUE	Licencié	G1,G2		
– M. CORNICE	A.E.	G1,G2		
ARABE – M. ABDOURAHMAN	Licencié	G1 – Mme		
AMAL	Licencié	G2 ALLEMAND – M.		
SERBU	Licencié	G1 ECONOMCE GENERALE – ECONOLLE		
D'ENTREPRISE – DROIT – M. DUFRENOY	Certifié	G1,G2		
– Mme BACHIR	Maîtrise S.E.S.	G1,G2 ETUDE DE CAS – Mme		
GUENIN	Certifié	G1 – Mme HASSAN	MA	
BTS	G1 – M. PANNETIER	Certifié	G2	
– Professeur Bordeaux	Certifié	G2 OUTILS ET TECHNIQUES		
DE COMMUNICATION – Mme CUENIN	Certifié	G1 –		
Mme HASSAN	MA BTS	G1 CONNAISSANCE DU MONDE		
CONTEMPORAIN – Mme MALET	Certifié	G1		
– Mme BONNEFOY	Certifié	G2 – M.		
MEUNIER	Agrégé	G2 METHODES ADMINISTRATIVES – Mme		
CUENIN	Certifié	G1 – Mme HASSAN	MA BTS	G1
TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION – M. PANNETIER	Certifié	G2		
– Professeur Bordeaux	Certifié	G2 MATHEMATIQUES		
– M. LEMOINE	Certifié	G1,G2 – M.		
LEFEVRE	Certifié	G2 EDUCATION ARTISTIQUE – M.		
ALBERTINI	Certifié	G1 EDUCATION SOCIALE ET FAMILIALE		
– Mme CUENIN	Certifié	G1 EDUCATION PHYSIQUE ET		
SPORTIVE	Président : M. KAMIL MAHFOUD	Certifié	A1, A2, B, C, D	Membres
: M. MAHAMOUD ABDOURAHMAN	Certifié	Mme SAADA HASSAN	P.A.	A1,
A2, B, C, D	Mme MARTIN	Certifié	A1, A2, B, C, D	Mme
NICOLAS	P.A.	A1, A2, B, C, D	M. René DOUDEYEH	P.A.
A2, B, C, D	M. WAHIB HAMADOU	P.A.	A1, A2, B, C, D	M. ALI
AOULED	P.A.	A1, A2, B, C, D	M. ALI ABDI	P.A.
A2, B, C, D	Mme MARIAM HASSAN	Certifié	A1, A2, B, C, D	M. IBRAHIM
AHMED	P.A.	A1, A2, B, C, D	Mme LE MOUELLIC	M.
A.	A1, A2, B, C, D	Mme DUPUY	Certifié	A1, A2,
B, C, D	M. ABDOLHAKIM	P.A.	A1, A2, B, C, D	JURYS DE CORRECTIONS ET
D'INTERROGATIONS	Épreuves anticipées de français	comptant pour le Baccalauréat	Session 1990	Membres
Jurys –	M. MAZENOD	Certifié	L.M. A + G – Mme VAINQUEUR	L1.E. L.M. A – M. RENAUD IDEM
B + G – M. SERBU	Certifié	L.M. B – M. BRUNI	Certifié	L.M. S,E,F,G – M. GELIS
Certifié	L.M. S,G – M. GANGLOFF	BI-ADMIS. LC S – M. NOYELLE	A.E. L.C. S – M. COLONNE	Certifié

Article 5

La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Par le Président de la République P.O Le directeur de Cabinet

ISMAEL GUEDI HARED